Version 1

Glossaire pour le développement durable

Christian Brodhag
avec la participation de Natacha Gondran,
Renate Husseini, Florent Breuil

Une version mise à jour de ce glossaire a été intégrée au dictionnaire du développement durable

Un des thèmes en discussion à la 9ème session de la Commission du Développement Durable est l'information pour la prise de décision. La constitution de réseaux d'échanges d'expérience et la diffusion de connaissance contribuent à la mise en place du développement durable à tous les niveaux. Or l'obstacle de la langue est un handicap pour certaines communautés. Pour éliminer ce fossé linguistique, il est important de mener un travail terminologique de validation des définitions et de traduction avec l'anglais qui est la principale langue de travail internationale. Le contexte multilingue, loin d'être un obstacle, est aussi une chance car il garantit la variété des approches et des solutions au niveau international.

Ce document donne la définition en français de termes utilisés dans le domaine du développement durable. Il privilégie les points d'entrée sur l'environnement, le management environnemental, les outils économiques, le développement local et le territoire, la systémique et les systèmes d'information… Divers projets (RELIEF et RESIDD au sein de la communauté francophone) visent à l'élargir sur le plan thématique et géographique.

Dans la liste alphabétique des définitions on trouvera en premier le terme français que nous jugeons le plus approprié, quelques synonymes entre parenthèses () et l'équivalent en anglais entre crochets [ ]. La plupart des définitions sont référencées avec une priorité vers des références disponibles sur Internet ce qui permet au lecteur de pouvoir approfondir ses recherches.

Ceci est un document de travail. Comme certains choix sont imparfaits, voire discutables, et que certains termes peuvent être soumis à des controverses qui nous auraient échappé : le lecteur est encouragé à nous faire part de ses commentaires.

Ce travail a reçu le soutien :

du Fonds Francophone des Inforoutes : projet RELIEF, et de la D4E du MATE

tous droits réservés Agora 21 - ARMINES

Agora 21 c/o Ecole nationale supérieure des mines de Saint-Etienne - 158, Cours Fauriel, 42023 Saint-Etienne Cedex 2
Contact : agora21@agora21.org T. +33 (0) 4 77 42 00 17 ou T. +33 (0) 4 77 42 66 43 N°SIRET : 432 899 482 000 17 - APE NAF : 722 Z

Table des matières

GLOSSAIRE ET COMMENTAIRES 3
TRADUCTIONS ANGLAIS / FRANÇAIS 54
SOURCES DES DÉFINITIONS CITÉES 58

Les projets dans le contexte francophone

Le projet **RESIDD** vise à fédérer des initiatives prises dans le monde francophone sur des thèmes liés à l'environnement et au développement durable et à renforcer la capacité des pays du sud à créer et gérer des sites Internet. En adoptant des architectures et des organisations compatibles ces sites pourront plus facilement partager des informations, utiliser des outils communs (bases de données, moteurs de recherche…) et dégager des synergies.
Les premiers partenaires couvrent une part importante des pays ayant l'usage de la langue française. Ils forment une communauté de travail qui s'est constituée au cours des deux Universités d'été francophones : information et développement durable(www.agora21.org/univ-ete-fr/Index.htm).
Cette communauté vise à promouvoir l'usage des technologies de l'information notamment Internet et les Systèmes d'Information Géographique. Ce réseau sera ouvert par la suite à tout nouveau partenaire qui souhaitera adopter les méthodes et les outils développés dans le cadre de ce projet.

Le thème général du développement durable couvre des thématiques différentes mais revient à intégrer les problématiques de l'environnement au niveau stratégique des choix de développement. Or selon les caractéristiques géographiques des pays, les problèmes auxquels ils doivent faire face sont très différents. Le choix des thématiques est donc cohérent avec les enjeux régionaux. Les thèmes qui seront développés sont :

- l'eau pour le Centre Multifonctions Eau et Développement Durable de l'ALMAE (Maghreb Machrek),
- la désertification WEB-GRN/LCD (Mali, Niger et Burkina),
- la forêt et les ressources naturelles pour le RIDDAC (Cameroun, Congo, Gabon, RCA, RDC, Tchad),
- l'environnement en général pour l'Afrique de l'Ouest avec l'ARISE (Bénin, Togo, Ghana, Côte d'Ivoire, Guinée),
- l'énergie et les ressources des zones insulaires avec EWI (Caraïbes) et Océan Indien.

Le thème du changement climatique, transversal et non localisé, sera porté par l'ensemble du réseau. Agora 21 développe des projets spécifiques sur ce thème, et une synergie sera recherchée avec le projet d'animation des points focaux du Secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques.

Ce projet est cohérent avec le RÉseau de Liaison et d'échange de l'Information Environnementale Francophone (Projet RELIEF) qui est coordonné par l'IEPF (http://www.iepf.org/) qui visait à créer des services communs pour la communauté de langue française.
Ces deux projets sont soutenus par le Fonds francophone Inforoutes

Une version mise à jour de ce glossaire a été intégrée au dictionnaire du développement durable

L'équipe Agora 21

- Christian Brodhag, Directeur de recherche, Président de l'association "Agora 21", couriel : brodhag@emse.fr
- Florent Breuil, Ingénieur Armines, Webmestre, Expertise environnement, couriel : fbreuil@emse.fr
- Vincent Jay, Infographiste, couriel : jay@emse.fr
- Pascal Formisyn, Chargé de Recherche, Gestion des projets, couriel : formisyn@emse.fr.
- Christiane Retrus, Assistante, Secrétariat, couriel : retrus@emse.fr

Glossaire et commentaires

21

Par extension le suffixe 21, que l'on trouve dans le programme Action 21 arrêté à Rio lors de la Conférence des Nations-Unies sur l'Environnement et le Développement, signifie pour le XXIème siècle et qualifie de nombreux programmes liés à Rio et à la mise en place des stratégies de développement durable : Capacité 21 pour un programme de renforcement des capacités du PNUD ; en France le Comité 21, le site Agora 21 consacré à l'information sur le développement durable.

acceptable (état - niveau) [acceptable (state)]

"*Une pollution est dite d'un niveau acceptable eu égard aux circonstances locales (…) lorsque l'environnement est dans l'état acceptable qui a été déterminé par les pouvoirs publics et le droit applicable*."{1} cit. in {2}

"*Dans bien des cas, pour assurer que l'environnement soit dans un état acceptable, il ne sera ni raisonnable ni nécessaire de dépasser un certain niveau dans l'élimination de la pollution, en raison des coûts que cette élimination entraînerait*."{3} cit. in{2}

accessibilité [accessibility]

"*L'accessibilité était jusqu'à très récemment étroitement liée à la notion de mobilité. Les nouvelles technologies dans les réseaux et les télécommunications ont fait apparaître le télétravail (dont la croissance est actuellement supérieure à 40 % par an, avec une prévision de multiplication par 6 du nombre de télétravailleurs en 5 ans), ainsi que bien d'autres modes de services, ce qui déconnecte aujourd'hui complètement la notion d'accessibilité, liée un service obtenu dans un temps donné, de la notion de mobilité, liée à un déplacement physique*"{4}

acteur

"*Entité active et autonome qui connaît un certain nombre d'autres acteurs (ses accointances) et qui suit un comportement propre défini par un ensemble de procédure (script)*".{5} p 273

Action 21

Plan visant à rendre le développement durable sur le plan social, économique et environnemental, adopté lors du Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, en 1992, appelé aussi Agenda 21.

actionnaire (porteur d'action) [shareholder, stock-holder]

"*Personne physique ou morale titulaire d'une ou plusieurs actions dans une société.*" {6}

actions de réduction du réchauffement planétaire [global warming mitigation]

"*Actions menées pour réduire la probabilité de réchauffement mondial par exemple en limitant les émissions anthropogènes des gaz à effet de serre et en protégeant et augmentant les puits et les réservoirs de gaz.*" {47}

actualisation

"*Pour arbitrer entre avantages et coûts de plusieurs décisions, l'analyse coûts-avantages consiste à sommer les avantages puis les inconvénients monétarisables de chacune, à faire la différence entre les deux termes pour retenir la décision au bilan le plus avantageux. Comme les flux de bénéfices et de coûts interviennent à des moments différents, une telle analyse doit tenir compte de ce caractère intertemporel. Ceci se fait par le biais de l'actualisation : le futur est déprécié d'une certaine valeur par rapport au présent, et les bilans successifs ainsi pondérés sont agrégés en un bilan final, la valeur actualisée.*"{7}

adaptation

"*Il s'agit du processus d'ajustement des systèmes écologique, social et économique à un stimulus climatique constaté ou anticipé, à ses effets et ses impacts. Il désigne un changement de procédures, de pratiques et de structures visant à limiter ou effacer les dommages potentiels ou à tirer bénéfice des opportunités créées par les changements climatiques. Il demande des ajustements afin de réduire la vulnérabilité au changement climatique de certaines communautés, régions ou activités.*" {154}

adaptation, adaptabilité [adaptation, adaptability]

"*L'adaptabilité est la capacité d'un système à ajuster ses mécanismes, ses processus et sa structure à des changements climatiques hypothétiques ou réels. L'adaptation peut être spontanée ou planifiée ; elle peut se produire en réponse à ou en prévision d'une évolution des conditions.*" {41}

"*Les mesures d'anticipation de l'adaptation aux futurs changements climatiques recouvrent quatre catégories de problèmes : augmentation de la robustesse de la conception des infrastructures et des investissements de long terme, augmentation de la flexibilité des systèmes vulnérables de management, augmentation de l'adaptabilité des systèmes vulnérables, et inversion des tendances qui augmentent la vulnérabilité.*" {157}

additionnalité (principe d'addition) [additionality]

L'additionalité ou principe d'addition repose sur le fait qu'une meilleure qualité environnementale devrait être plus coûteuse que le laisser faire.

"*Les objectifs d'Action 21 en matière de développement et d'environnement nécessiteront un apport substantiel de ressources financières nouvelles et additionnelles aux pays en développement, afin de couvrir le surcroît de dépenses entraîné par les mesures qu'ils devront prendre pour résoudre des problèmes écologiques de dimension mondiale et accélérer le développement durable.*" {113}

"*L'additionalité justifie le financement des coûts incrémentaux par le Fonds pour l'Environnement Mondial de projets dans les domaines de la protection de la couche d'ozone, de la biodiversité, du changement climatique et des fleuves internationaux.*

Dans le domaine du climat et le contexte du Protocole de Kyoto, l'additionalité caractérise le fait que les réductions d'émissions générées par les projets mis en œuvre dans le cadre du Mécanisme pour un développement propre ou de la Mise en œuvre conjointe doivent bien être additionnelles par rapport aux émissions qui auraient eu lieu en l'absence de ces projets." {27}

"*Les ressources apportées par le FFEM sont additionnelles en ce sens qu'elles ont vocation à financer des projets ou des composantes de projets qui n'auraient pas trouvé de financement selon les circuits traditionnels et qui correspondent à une prise en charge spécifique des thèmes d'environnement global. Ceci s'explique notamment par le fait que le bénéficiaire final du projet n'est pas seulement le pays dans lequel se situe le projet, mais concerne souvent l'humanité au sens large ou une région naturelle qui dépasse le cadre du pays.*" {158}

Commentaire : Ce principe d'additionalité, ou de coût incrémental, peut apparaître comme contradictoire avec la notion de développement durable pour laquelle la prise en charge de l'environnement est intégrée dans le développement économique et social.

administrateur [trustee]

"*La Banque mondiale est l'administrateur du Fond fiduciaire du Fonds pour l'Environnement Mondial. Par cette responsabilité, et comme propriétaire, elle administre les fonds, encaisse et acquitte les fonds et les gère dans le cadre des objectifs de l'Instrument.*" {47}

aérosol [aerosol]

"*Particules solides ou liquides en suspension dans l'air, dont la taille varie entre 0,001 et 10mm (micromètres). Les particules d'aérosols ont un effet important sur le système climatique, à cause*

Une version mise à jour de ce glossaire a été intégrée au dictionnaire du développement durable

de leur interaction directe (absorption et dispersion) avec le rayonnement solaire et terrestre, et de leur incidence sur la formation des nuages." {160}
Les aérosols atténuent le rayonnement solaire sur terre et auraient plutôt un effet limitant le réchauffement climatique, au moins à court terme, et pourraient donc masquer les effets à long terme des émissions de polluants. Le terme est également associé à tort aux gaz propulseurs employés dans les "*bombes aérosols*".

affectation (à un usage)

"*Expression d'un projet d'acteur(s) sur un élément physique de l'environnement, l'affectation est un choix, une décision qui consacre une ressource ou un ensemble de ressources à un (des) usage(s) déterminé(s) dans le temps. Inscrite dans l'espace des contraintes sociales et juridiques en vigueur, dans un corpus légal ou coutumier, l'affectation s'appuie sur le droit explicite ou implicite dont dispose l'allocataire (allocation formellement accordée par un tiers ou allocation de fait). Concernée par la destination des ressources naturelles, les modes d'usage et de non-usage alternatifs ou concurrentiels et la transformation des ressources naturelles et des écosystèmes, l'affectation est l'arbitrage temporel la relation de l'homme à la nature sur le plan de la reproductibilité et de la durabilité*". {8}

Agenda 21

"*programme d'actions destinées à traduire dans les faits les principes et visées du développement durable, défini à Rio (92) lors du 2ème sommet de la Terre organisé sous l'égide des Nations-Unies. Les villes et autres collectivités territoriales notamment sont invitées par ce moyen à s'approprier et à pratiquer des politiques qui tendent à satisfaire les besoins des générations actuelles sans hypothéquer, pour le moins, la capacité des générations futures à satisfaire les leurs.* "{152}

Agenda 21 local [local Agenda 21]

Processus de réflexion stratégique proposé dans l'Agenda 21 de Rio §28.3 pour mettre en place au niveau local un projet collectif de développement durable : "*Il faudrait que toutes les collectivités locales instaurent un dialogue avec les habitants, les organisations locales et les entreprises privées afin d'adopter "un programme Action 21 à l'échelon de la collectivité". La concertation et la recherche d'un consensus permettraient aux collectivités locales de s'instruire au contact des habitants et des associations locales, civiques, communautaires, commerciales et industrielles, et d'obtenir l'information nécessaire à l'élaboration des stratégies les plus appropriées. Grâce au processus de concertation, les ménages prendraient davantage conscience des questions liées au développement durable. Les programmes, les orientations et les dispositions législatives et réglementaires appliqués par les collectivités locales pour réaliser les objectifs d'Action 21 seraient évalués et modifiés en fonction des programmes d'Action 21 adoptés à l'échelon local. Les stratégies pourraient également servir à appuyer des projets de financement local, national, régional et international."* {113}
Quelques villes françaises ont engagé ce type de réflexion. Le Ministère français de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement a lancé deux appels (1997, 2000) pour les outils pour la réalisation des Agendas 21 locaux. Et cette proposition est reprise en France dans la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT articles 23 et 24 {9}) en la déclinant pour les pays et les agglomérations. La charte de pays "*exprime le projet commun de développement durable du territoire selon les recommandations inscrites dans les agendas 21 locaux…*" Le projet d'agglomération "*détermine, d'une part, les orientations que se fixe l'agglomération en matière de développement économique et de cohésion sociale, d'aménagement et d'urbanisme, de transport et de logement, de politique de la ville, de politique de l'environnement et de gestion des ressources selon les recommandations inscrites dans les agendas 21 locaux.*"
La campagne européenne des villes durables prône la mise en place d'Agendas 21 locaux (voir Charte d'Aalborg).

agent de liaison (point focal) [focal point]

Contact de secrétariats des conventions dans les pays.

agroforesterie [agroforestry]

"*Terme général désignant les systèmes et pratiques d'utilisation des terres qui consistent à intégrer délibérément les arbres et arbustes à la culture des plantes non ligneuses et (ou) à l'élevage sur une même unité du territoire, pour des fins écologiques et économiques.*" {156}

air chaud [hot air]

"*Ce terme fait référence au fait qu'en raison principalement de leur récession industrielle dans les années 90, certains pays de l'Annexe B (comme la Russie ou l'Ukraine) ont reçu à Kyoto des quotas d'émission qui sont supérieurs au montant total des émissions qu'ils réaliseront en ne prenant aucune mesure de réduction domestique. Ce surplus de quotas (l'air chaud) pourra éventuellement être vendu à d'autres pays via les mécanismes de flexibilité. La crainte exprimée par certains est bien que ces pays puissent inonder le marché des permis d'émission qu'ils ont en excès et que d'autres, pour des raisons de coûts, préféreront acheter au lieu d'accomplir des efforts réels de réduction d'émissions. Il est à noter que ce terme d'air chaud qui n'apparaît d'ailleurs pas comme tel dans le Protocole de Kyoto est contesté par certains.*" {27}

aire protégée (zone protégée) [protected area]

"*Zone protégée par des lois, des règlements ou une politique d'aménagement du territoire afin de limiter l'occupation ou les activités humaines. Les aires protégées comprennent les paysages protégés, les parcs nationaux, les zones d'aménagement intégré et les parcs naturels (espèces sauvages).*" {156}
Selon la Convention pour la Diversité Biologique : "*toute zone géographiquement délimitée qui est désignée, ou réglementée, et gérée en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation.*"{149}
La traduction française de la convention utilise le mot de zone protégée.

aire rajustée en fonction du rendement [yield adjusted area]

"*L'espace biologiquement productif exprimé en productivité moyenne dans le monde. On la calcule en multipliant l'espace réel physique par les facteurs de rendement*". {10}

aires biologiquement productives [biologically productive areas]

"*Ce sont les régions d'un pays dont la productivité végétale et animale est quantitativement abondante. Nous résumons ces aires biologiquement productives d'un pays comme représentant sa capacité biologique. Les terres arables représentent la région qui peut être la plus productive*".{10}

Alliance des Petits Etats Insulaires (AOSIS) [Alliance of Small Island States]

"*Organisation initiée dans le contexte de la seconde Conférence Mondiale sur le Climat de 1990. Elle a acquis depuis une voix lors des négociations au nom des Petits Etats Insulaires en Développement [SIDS] au sein du système des Nations Unies. Actuellement elle regroupe 42 pays membres ou observateurs, issus de toutes les régions du monde : Caraïbes, Pacifique, Océan Indien, Afrique, Méditerranée et Sud Chine. 36 pays de l'AOSIS sont membres des Nations-Unies, représentant 20% des mandats. Ils représentent 5% de la population mondiale.*" {161}

allocation (à un acteur)

"*Attribution à l'acteur individuel ou collectif d'un droit sur une ressource ou un espace. Réalisée par échange sur le marché ou par acte institutionnel, l'allocation effectue un transfert de responsabilité entre les acteurs sur les ressources qui s'inscrit dans le système juridique et coutumier en vigueur. Accordant un droit sur un espace ou une ressource circonscrit dans l'espace et le temps, l'allocation notifie les charges, obligations et interdictions*

Une version mise à jour de ce glossaire a été intégrée au dictionnaire du développement durable

qui incombent à son détenteur (ayant-droit) mais n'induit pas nécessairement d'affectation, n'inclut à priori aucune prescription spécifique d'usage. Souvent "spontanée", générée de fait par l'affectation, l'allocation est généralement affirmée à posteriori - mais aussi contestée- par son antériorité ou son ancienneté. En milieu rural elle relève plus exceptionnellement d'un système politique de maîtrise et de contrôle intentionnel des ressources du milieu. Par l'établissement d'une relation d'exclusivité partielle entre des personnes et des objets "communs" par essence, elle est un mode privilégié de répartition des biens, de structuration sociale et assure le fondement de l'activité économique." {8}

allocation initiale

"*L'allocation initiale des permis d'émission est la répartition des permis qui peuvent être ensuite échangés sur le marché des permis d'émission. Elle présente des effets redistributifs très importants, dès lors que ces permis ont une valeur marchande ou un coût d'opportunité. Les modalités d'allocation initiale et de renouvellement des permis d'émissions (à l'instar des permis de pêche, ils sont temporaires), soulèvent ainsi des problèmes d'équité et de distorsions de concurrence, aussi bien à l'échelle nationale, qu'à l'échelle internationale. Par exemple, selon quelles règles allouer des permis aux nouvelles entreprises ? Une entreprise qui ferme une installation polluante conserve-t-elle ses quotas ?*" {67}
Commentaire : le débat sur l'équité de cette allocation est central dans le débat climatique. Le protocole de Kyoto est fondé sur le principe d'un taux égal pour tous [flat rate] modulé par pays les plus industrialisés. D'autres principes comme la convergence du niveau d'émission par tête, voire par unité de PNB, sont évoqués pour les étapes postérieures à la période d'engagement 2008-2012.

alternatif

"*Point de vue et proposition opposés à une pensée dominante ; une économie alternative est une autre économie, différente de l'économie en vigueur*". {11}

amélioration continue (amélioration permanente) [continual improvement]

"*Processus d'enrichissement du système de management environnemental pour obtenir des améliorations de la performance environnementale globale en accord avec la politique environnementale de l'organisme*." {12}
"*Amélioration continuelle des politiques, des programmes et du rendement, prenant en considération les progrès techniques, les connaissances scientifiques, les besoins des clients et les attentes de la collectivité*."{13}

aménagement forestier durable [sustainable forest management]

"*Aménagement qui maintient et améliore la santé à long terme des écosystèmes forestiers dans l'intérêt du vivant, tout en offrant des possibilités environnementales, économiques, sociales et culturelles aux générations d'aujourd'hui et de demain.*" {156}

analyse coût-efficacité [cost-effectiveness analysis (CEA)]

"*Méthode permettant de mesurer l'efficience d'un programme en comparant le coût à l'impact sur la base d'un indicateur. Une étude de coût-efficacité a pour but d'identifier les stratégies de programme et les modes opérationnels susceptibles d'assurer le maximum d'impact au moindre coût*."{14} voir coût-efficacité.

analyse coûts/avantages (analyse de rentabilité) [cost-benefit analysis]

"*L'analyse ou calcul de rentabilité consiste à identifier et quantifier les coûts et les avantages et à leur attribuer des valeurs financières lorsque cela est possible. Par une méthode de comparaison, cette analyse fournit des indicateurs d'aide à la décision*".{184}

analyse de coûts-avantages sociaux [social cost-benefit analysis]

"*Estimation systématique de tous les coûts et avantages d'un projet qui présentent de l'intérêt pour la société. Prend en compte à la fois les externalités techniques et les externalités pécuniaires, dans la mesure où ces dernières ne consistent pas simplement en une redistribution des revenus*."{15}

analyse de la valeur [value analysis]

"*Technique de réduction des coûts qui consiste en l'étude systématique de la relation entre la conception, la fonction, la méthode et le coût de fabrication d'un produit, notamment toutes les composantes qui peuvent être modifiées, standardisées, ou fabriquées à moindres frais.* (Elle s'appuie sur un) *ensemble de méthodes d'analyse fonctionnelle, d'étude et d'industrialisation applicable aux produits, aux services et qui vise à leur faire remplir, au moindre coût, les fonctions réellement nécessaires à la satisfaction des besoins (...) pour lesquels ils sont créés*."{16}
Commentaire : Certains pensent que cette approche et les pratiques qui se sont développées dans ce contexte pourraient être mises au service de stratégies de développement durable.

analyse des risques et points critiques pour leur maîtrise [(HACCP) Hazard Analysis Critical Control Points]

"*HACCP est une méthode systématique et préventive permettant d'assurer la salubrité des aliments en contrôlant les risques et les points critiques du processus de fabrication. Constitué de sept principes fondamentaux déclinés en douze étapes pour mise en œuvre, le système HACCP est sans aucun doute l'outil de protection alimentaire le plus utilisé dans le monde et apparaît comme une méthode très efficace et facilement applicable à toute industrie*." {17}

analyse du cycle de vie (ACV) [Life Cycle Assessment (LCA)]

"*L'analyse de cycle de vie (ACV) est un outil utilisé pour évaluer les effets associés à un produit, procédé ou une activité. L'ACV débute par la définition d'un but, d'objectifs et d'unités fonctionnelles. Elle se poursuit par l'identification et la qualification des entrées et sorties d'énergie et de matière. Les données obtenues sont utilisées pour évaluer l'impact de l'usage et des rejets de ces énergies et matières dans l'environnement, et ainsi évaluer systématiquement et mettre en œuvre les opportunités d'obtenir une amélioration pour l'environnement. Une ACV couvre l'ensemble du cycle de vie d'un produit incluant tous les emballages, procédés et activités. Cela inclut l'extraction et la mise en œuvre des matières premières ; production, transport et distribution ; utilisation/réutilisation/réparation ; recyclage ; et le traitement final. Mais dans une ACV la définition de l'objectif et de la portée sont critiques et l'effort de déroule dans ce cadre. L'ACV fournit des données qui permettent de juger de l'impact environnemental des produits et des services, et d'identifier les améliorations à toutes les étapes du cycle de vie*." {18}

analyse financière

"*technique d'évaluation des titres fondée sur l'observation des comptes de bilan et de résultats, dans le but de dégager des bénéfices prévisionnels*."{152}

analyse rétrospective [back-casting]

"*Méthode pour changer l'attitude des gens vis-à-vis de la durabilité en leur présentant des objectifs en fonction d'un résultat futur et en déterminant les décisions et les investissements nécessaires à court terme pour atteindre ce résultat futur*." {19}

andragogie active [active andragogy]

"*L'andragogie active, clef de voûte de la mise à niveau culturelle pour la mobilisation d'une intelligence collective, est basée sur des méthodes élaborées à partir des 7 principes suivants :*

- *Les adultes ne s'informent et ne se perfectionnent que s'ils y sont motivés*

Une version mise à jour de ce glossaire a été Intégrée au dictionnaire du développement durable

- *Les adultes ne s'instruisent que s'ils en ressentent le besoin*
- *Les adultes apprennent par la pratique, et non par l'enchaînement logique*
- *Les adultes progressent en résolvant des problèmes liés à la réalité*
- *Les adultes mémorisent dans une atmosphère détendue (non scolaire)*
- *Les adultes apprécient la variété (présentation d'une idée de plusieurs manières différentes)*
- *Les adultes veulent être guidés et non jugés (progrès par l'échange, et non par le contrôle)*" {4}

Annexe 1

"*Annexe à la Convention-cadre sur les changements climatiques qui reprend la liste des pays (ou Parties) devant ramener dans un premier temps leurs émissions de gaz à effet de serre en l'an 2000 à leur niveau de 1990. Cette liste regroupe la plupart des membres de l'OCDE, et une série de pays européens à économie de transition.*" {27}

Annexe B

"*Annexe au Protocole de Kyoto qui fixe des engagements chiffrés de réduction ou de limitation d'émissions de gaz à effet de serre pour une liste de pays très proche de celle de l'Annexe 1. Cette annexe contient pour chaque pays son quota d'émissions moyen pour la période 2008-2012, exprimé en pourcentage de ses émissions de 1990.*" {27}

Commentaire : Les listes de l'annexe I (Convention) et de l'Annexe B (Protocole de Kyoto) étaient légèrement différentes mais elles évoluent au cours des différents processus de ratification (voir le site du Secrétariat de la Convention pour avoir les signatures à jour) :

- Pays présents à l'Annexe I de la Convention signée à Rio en 1992 mais absent du Protocole de Kyoto en 1997 : Bélarus, Tchécoslovaquie, Turquie.
- Pays absents de l'Annexe I de la Convention mais introduits dans le Protocole de Kyoto : Croatie, Liechtenstein, Monaco, Slovaquie, Slovénie.

approche sensible

"*L'observateur se laisse guider par ses perceptions, par ses sentiments plutôt que par un préjugé logique ou un objectif fonctionnel. Il pose sur les choses un regard subjectif : le sien. Selon Rousseau, déjà, le rapport essentiel de l'humain à la nature passe par la sensibilité et non par la réflexion abstraite, qui mène à l'autorité arbitraire.*" {11}

approche séquentielle [sequential approach]

"*L'exigence de développement durable et le principe de précaution remettent en question l'usage de l'analyse coûts-avantages en univers controversés. Lorsque des tiers absents sont engagés (générations futures, écosystèmes...) et en contexte d'incertitude (long terme, controverses, risques graves et irréversibles...), la décision devrait privilégier des mesures de prudence de nature procédurale (approche séquentielle), préserver des potentialités, des options, des capacités de choix, porter attention aux points de passages, transitions et bifurcations de court et moyen terme (plutôt qu'à des chiffrages fragiles de coûts), etc.*"{7}

aspect environnemental [environmental aspect]

"*élément des activités, produits ou services d'un organisme susceptible d'interagir avec l'environnement*". (ISO 14001:1996){109}

aspect environnemental significatif

"*Aspect environnemental qui a ou peut avoir un impact environnemental significatif.*" {12}

atténuation [mitigation of risks, effects]

"*Approche de réduction des risques de changement rapide du climat, pour lesquels les dommages futurs sont maîtrisés ou la société s'adapte à de nouvelles conditions.*" {47}

atténuation des effets de la sécheresse [mitigating the effects of drought]

"*l'expression "atténuation des effets de la sécheresse" désigne les activités liées à la prévision de la sécheresse et visant à réduire la vulnérabilité de la société et des systèmes naturels face à la sécheresse dans le cadre de la lutte contre la désertification;*"{151}

audit du système de management environnemental

"*Processus de vérification systématique et documenté permettant d'obtenir et d'évaluer, d'une manière objective, des preuves afin de déterminer si le système de management environnemental d'un organisme est en conformité avec les critères de l'audit du système de management environnemental définis par l'organisme, et afin de communiquer les résultats de ce processus à la direction.*"{12}

audit environnemental [environmental auditing]

"*Processus de vérification systématique et documenté permettant d'obtenir et d'évaluer, d'une manière objective, des preuves d'audit afin de déterminer si les activités, événements, conditions, systèmes de management environnemental relatifs à l'environnement ou les informations y afférant, sont en conformité avec les critères de l'audit, et afin de communiquer les résultats de ce processus au demandeur.*"{21}

"*Un audit environnemental est un outil de management qui consiste en une évaluation systématique, documentée, périodique et objective, de la façon dont une organisation environnementale, un système de management, et des équipements se comportent dans le but de :*

- *faciliter le contrôle par le management des pratiques environnementales*
- *évaluer la conformité avec les politiques de l'entreprise, incluant de satisfaire aux exigences réglementaires.*"{18}

audité

"*Organisme à auditer*". {21}

auditeur environnemental

"*Personne qualifiée pour réaliser des audits environnementaux. Les critères de qualification pour les auditeurs environnementaux sont par exemple donnés dans l'ISO 14012.*" {21}

augmentation de l'effet de serre [enhanced greenhouse effect]

"*À l'heure actuelle, nous rejetons dans l'atmosphère une importante quantité de gaz qui retiennent la chaleur. Les concentrations de plus en plus fortes de ces gaz "augmentent" l'effet de serre naturel. Cette augmentation de l'effet de serre risque d'entraîner une augmentation importante et rapide des températures moyennes de la planète.*"{160}

Commentaire : cette augmentation loin d'être uniforme peut se révéler par des variations et événements climatiques exceptionnels. Voir effet de serre, changements climatiques.

autonomie

"*(du gr. auto: soi et nomos : la loi). Sens commun : Possibilité de décider dont peut jouir un organisme (organisation sociale, politique ou économique, individu, etc.). En science des systèmes : Propriété d'un système qui se donne lui-même sa propre loi. (voir hétéronomie, clôture opérationnelle, autogenèse)*". {22}

auto-organisation

"*Processus d'émergence spontanée d'ordre dans un système, dû à des relations internes au système et/ou à des relations avec son environnement et à la manifestation de ces relations dans l'écoulement du temps. Augmente la complexité. Voir aussi: morphogenèse.*" {22}

autopoïèse

"*(gr. auto: soi-même, poièsis: production; néologisme) Propriété d'un système qui se produit lui-même. Cette propriété est due à la présence d'une boucle fermée entre son organisation (réseau) logique et les processus physiques dont il est le siège. "Un système*

Une version mise à jour de ce glossaire a été Intégrée au dictionnaire du développement durable

autopoïétique est organisé comme un réseau de processus de production de composants qui : a) régénèrent continuellement par leurs transformations et leurs interactions le réseau qui les a produits, et qui b) constituent le système en tant qu'unité concrète dans l'espace où il existe, en spécifiant le domaine topologique où il se réalise comme réseau." (F. Varela)". {22}

auto-référence

"*Propriété d'un système qui est sa propre référence. Il y a référence possible lorsqu'on est en présence de deux niveaux logiques, un niveau et un méta-niveau. Exemple : le niveau des objets du monde et le méta-niveau du langage qui s'y réfère. Il y a hétéro-référence lorsqu'un mot (ou une phrase) se réfère à un objet (ou une situation) du monde, par exemple : une table. Il y a auto-référence lorsqu'un signe se réfère à lui-même. Exemple d'une phrase qui se réfère à elle-même : "Cette phrase est fausse". Autres exemples de situations auto-référentielles, plus abstraites : l'autopoïèse, car l'organisation logique produit la structure physique qui la réalise logiquement et la régénère. L'autogenèse, car une identité en voie d'autonomisation intervient dans les règles de sa propre production, c'est-à-dire dans le dialogue autopoïétique entre son organisation logique et ses processus physiques. Certains concepts proches de l'ultime et du tout, ont un fort caractère auto-référentiel, par exemple: être, réalité, identité, existence, substance. Ils renvoient à eux-mêmes (miroir ontologique).*" {22}

autorisation [permit]

"*la partie ou la totalité d'une ou de plusieurs décisions écrites accordant le droit d'exploiter tout ou une partie d'une installation sous certaines conditions permettant d'assurer que l'installation satisfait aux exigences de la présente directive. Une autorisation peut être valable pour une ou plusieurs installations ou parties d'installations situées sur le même site et exploitées par le même exploitant*;" {188}

autorité compétente [competent authority]

"*la ou les autorités ou les organismes qui sont chargés, en vertu de la législation des États membres, de remplir les tâches découlant de la présente directive*;" {188}

bassin versant (bassin hydrographique) [watershed]

"*Superficie de terre drainée par des eaux souterraines ou de surface vers un autre cours d'eau.*" {156}

bien dit "de club" [club goods]

"*Bien qui ne peut être consommé que par un nombre limité d'utilisateurs (membres du club) ; il n'est pas consommable par tout un chacun (voir "bien public"), mais on ne peut pas non plus empêcher facilement quiconque de le consommer. Exemple de bien dit "de club" : utilisation des routes.*"{15}

biens privés [private goods]

"*Un bien possédé de façon exclusive qui ne peut être utilisé simultanément par d'autres. Un bien qui une fois consommé par un individu ne peut être consommé par d'autres*". trad.{23}

biens publics (biens collectifs) [public goods]

"*Bien ou service pour lequel les droits de propriété ne sont pas définis. En l'absence d'intervention des pouvoirs publics, les biens d'environnement (air pur, par exemple) sont généralement considérés comme des biens publics.*"{15}

"*Qu'est-ce qu'un bien public ? Nous savons que le marché représente la façon la plus efficace de produire des biens privés. Mais le marché repose sur un ensemble de biens qu'il est lui-même est incapable de fournir : les droits de propriété, la prévisibilité, la sécurité, la nomenclature, etc. Il faut souvent que ces biens soient fournis par des mécanismes non marchands, ou des mécanismes de marché modifiés. En outre (…) les gens ont besoin de biens publics (comme la paix) et de biens privés, qu'ils participent ou non à des transactions commerciales. D'après la définition classique, les biens publics entraînent des bénéfices que l'on ne peut pas réserver facilement à un seul "acheteur" (ou à un ensemble "d'acheteurs"). Ces biens, une fois fournis, restent à la disposition de tous (par exemple les noms de rues, ou un environnement propre). Sans l'existence d'un mécanisme d'action collective, ces biens risquent d'être produits en quantité insuffisante. (…)Une autre façon, plus stricte, de définir un bien public est d'examiner la façon dont le bien est consommé, comme indiqué plus haut. Si la consommation du bien en question n'est interdite à personne, il s'agit d'un bien "non exclusif". S'il peut être consommé par beaucoup sans risque de se raréfier, il s'agit alors d'une "consommation sans rivalité". Les biens publics purs, qui sont rares, possèdent ces deux attributs, tandis que les biens publics impurs n'en sont dotés qu'à un moindre degré, ou n'ont que l'une ou l'autre de ces qualités.*"{24}

Le PNUD introduit la notion de "biens publics globaux" à gérer dans le cadre de la mondialisation économique, on pourrait aussi proposer la notion de "biens publics locaux" qu'il convient aussi de protéger et valoriser dans ce même contexte de mondialisation.

"*Une des caractéristiques premières des enjeux environnementaux est d'affecter des biens qui ne sont pas privatifs, mais sont plutôt des "biens collectifs purs". Ces derniers sont à la fois sources de bien-être - en ce qu'ils procurent des richesses matérielles (productions végétales, animales, matériaux, esthétique, agrément, etc.) et support de fonctions sans lesquelles la question du bien-être ne se poserait pas (capacité de reproduction de cycles naturels, fonction d'épuration, de régulation, etc.). Nous parlerons plutôt d'actifs environnementaux à leur sujet.*"{7}

biomasse [biomass]

"*Poids sec de toute la matière organique, vivante ou morte, au-dessus ou au-dessous de la surface terrestre.*" {156}

biosphère [biosphere]

"*Partie de la Terre et de l'atmosphère indispensable à la vie.*" {156}

biotechnologie [biotechnology]

Selon la Convention pour la Diversité Biologique : "*toute application technologique qui utilise des systèmes biologiques, des organismes vivants, ou des dérivés de ceux-ci, pour réaliser ou modifier des produits ou des procédés à usage spécifique.*"{149}

"*Mise au point de produits par un processus biologique. La production peut se faire à l'aide d'organismes intacts (p. ex levures et bactéries) ou de substances naturelles (p. ex. enzymes) tirées d'organismes.*" {156}

boisement [afforestation]

"*Création d'un peuplement sur un terrain non antérieurement boisé de mémoire d'homme.*" {156}

bonne gouvernance [good governance]

"*elle alloue et gère les ressources de façon à résoudre les problèmes collectifs; elle se caractérise par la participation, la transparence, la responsabilité, la primauté du droit, l'efficacité et l'équité.*" {25} voir gouvernance.

bricolage

"*le bricolage comme forme de raisonnement est, selon Levi Strauss, fondamentalement différent de la science ou de l'ingénierie, pour lesquels le produit final décide des moyens qui doivent être mobilisés. Dans le bricolage, le produit final est décidé par la façon dont les matériaux qu'on a sous la main peuvent être assemblés".*{76} Cette approche peut fonder une approche de développement local fondée sur la valorisation des patrimoines et des opportunités locales.

bulle [bubble]

"*Mécanisme de flexibilité géographique (prévu par l'article 4) par lequel plusieurs pays peuvent s'associer afin de se distribuer entre eux les réductions imposées par le Protocole de Kyoto. Il existe une bulle européenne qui regroupe tous les pays de l'Union européenne qui doivent arriver ensemble en 2008-2012 à une réduction moyenne de 8% de leurs émissions par rapport à 1990.*" {27} C'est dans le cadre du partage de la charge [burden sharing] au sein de la bulle européenne que les engagements des différents pays ont été modulés.

Une version mise à jour de ce glossaire a été intégrée au dictionnaire du développement durable

Commentaire : On peut considérer qu'il y a une différence entre une alliance d'opportunité entre plusieurs pays pour gérer les émissions et un espace économique et politique comme l'Union Européenne disposant de moyens juridiques pour faite respecter en son sein des engagements en matière environnementale. L'article 4 pourrait faire l'objet d'interprétations différentes, par exemple en considérant cet article comme un quatrième outil de flexibilité, ce que refuse l'Union Européenne.

Business for Social Responsability (BSR)

"*l'un des principaux réseaux d'entreprises sur le développement durable, né en 1992.* "{152}

cabinets d'analyse et développement durable

Différentes cabinets d'analyse on définit des référentiels de développement durable : ARESE (France), KLD (Kibder, Lyndenberg, Domini & Co), Eiris (Ethical Investment Research Service, Grande-Bretagne), Ethibel (Belgique), SAM (Sustainable Asset Management, Suisse) dont le référentiel est utilisé par Dow Jones, IMUG (Institut fur Markt Umwelt Gesellschaft, Allemagne).

cadrage [scoping]

Déterminer l'étendue ou les limites d'un problème ou d'un projet.

CalPERS

"*organisme gérant les fonds de retraite de plus d'un million de fonctionnaires de l'Etat de Californie. Adepte des "Global Sullivan Principles", il s'intéresse particulièrement aux respect des droits de l'Homme dans les pays en voie développement.* "{152}

CAMVAL [WACLAC]

"*La CAMVAL (Coordination des Associations Mondiales des Villes et Autorités Locales) est une structure de coordination permettant aux associations internationales de villes et autorités locales de mettre en commun leurs ressources et de parler d'une seule voix au nom des collectivités locales sur la scène internationale et, en particulier, avec les Nations Unies.*

Les dix associations qui sont membres fondateurs de la CAMVAL sont : ATO, Arab Town Organization (organisation des villes arabes) ; Citynet (réseau des villes d'Asie et du Pacifique) ; Eurocities ; FMCU/UTO, Fédération Mondiale des Cités Unies, United Towns Organisation ; IULA, International Union of Local Authorities (union internationale des autorités locales) ; Major Local Government Associations of North America ; METROPOLIS, Association Mondiale des Grandes Métropoles, World Association of the Major Metropolises ; Red de Asociaciones de Municipios de América Latina ; SUMMIT, Summit Conference of Major Cities of the World ; UVA, Union des Villes Africaines.

La CAMVAL est établie sous la juridiction du droit suisse et son Secrétariat Général est situé à Genève."{4}

canal [channel]

En systémique et sciences de l'information : "*Façon dont le message est transmis*". {26}

capacité (capacités) [capacity]

"*les compétences, connaissances et ressources nécessaires pour s'acquitter d'une fonction*".{25}

"*Ensemble de moyens (financiers et humains, techniques, administratifs, sociaux, économiques et scientifiques) mis en place en vue d'accomplir un objectif déterminé. Cette question est plus particulièrement sensible pour les pays en développement.*"{27}

Commentaire : selon le contexte on parlera de construction de capacité ou de mise en place de capacité [capacity building], ou simplement d'activités de renforcement de capacité [enabling activities].

capacité biologique [biological capacity]

"*S'entend de la totalité des aires biologiquement productives. Voir aussi aires biologiquement productives*". {10}

capacité d'adaptation

"*C'est la capacité d'un système, d'une région ou d'une communauté à s'adapter aux effets et aux impacts du changement climatique. Elle dépend des ressources économiques, sociales et humaines d'un société*" {154}

capacité de charge [carrying capacity]

"*Le terme capacité vient du latin capacitas, de capax "qui peut contenir". En terme maritime, on parle de capacité de charge d'un navire ou d'un port. La flottaison en charge est la limite supérieure de la flottaison quand le navire est chargé au maximum. Le concept de capacité de charge, défini par des écologistes et des pastoralistes, est largement utilisé en gestion des ressources naturelles. Il désigne traditionnellement "le nombre (maximum ou optimum selon les définitions) d'animaux qu'un territoire donné peut tolérer sans que la ressource végétale ou le sol ne subissent de dégradation*"" {28}

capacité de charge appropriée [appropriated carrying capacity]

"*C'est un peu synonyme d'empreinte écologique. Par "appropriée", on entend saisie, réclamée ou occupée. L'empreinte écologique nous rappelle que nous nous approprions la capacité écologique pour la nourriture, les fibres, l'énergie, l'absorption des déchets, etc. Dans les régions industrielles, une grande partie de ces matières en circulation est importée.*" {10}

capacité disponible localement [locally available capacity]

"*La partie de la capacité écologique locale qui peut servir à l'utilisation par les humains. La partie restante devrait demeurer intacte pour préserver la diversité biologique*".{10}

capacité locale actuelle

"*La production écologique totale qui se trouve dans les territoires du pays. Elle s'exprime en hectares par rapport à la productivité moyenne dans le monde.*" {10}

capital [capital]

"*Le capital comprend le stock de capital d'origine humaine - les machines et l'infrastructure, comme les logements et les routes - ainsi que le bagage de connaissances et de compétences, c'est-à-dire le capital humain. Mais il comprend aussi l'ensemble du capital naturel dont les ressources naturelles (pétrole, gaz, charbon), la diversité biologique, l'habitat, l'air pur, l'eau propre, etc. L'ensemble de ces actifs représente la totalité du capital-action d'un pays.*" {29} (p. 15)

"*Ce terme fait référence à tous les éléments liés à la production. Il peut s'agir de biens artificiels ou naturels, comme la machinerie complexe, les usines à grande échelle, les dépôts de biens finis ou non finis; les écosystèmes naturels comme les sols, les forêts, les océans, les lacs, les rivières et l'atmosphère; et les processus naturels comme le cycle hydrologique, le climat et les conditions atmosphériques, et la complexité des espèces - soit la diversité. Le capital artificiel est un facteur de production lequel est un produit économique. Le capital naturel comprend les facteurs primaires qui ne sont pas ou souvent ne peuvent pas être produits par le système économique. Le capital donne lieu à une gamme de services pendant sa durée de vie. Pour ce qui est du capital artificiel, cette gamme de services entraîne certains coûts, alors que pour le capital naturel, les services sont fournis plus ou moins gratuitement. Ce sont ces gammes de services qui constituent en fait la « valeur » du capital.*"{148}

capital humain

"*Par capital humain on entend les connaissances, les aptitudes et la santé. Il s'agit des éléments qui rendent les humains productifs du point de vue économique.*" {148}

capital naturel (capital écologique) [natural capital]

"*Ce terme fait référence à la capacité de l'environnement à fournir les nombreux services nécessaires au maintien des espèces, à la production économique et autres activités et à fournir les agréments comme les possibilités récréatives*"{148}

"*L'ensemble des actifs naturels qui produisent des biens et des services de façon continue. Ses principales fonctions comportent la*

Une version mise à jour de ce glossaire a été intégrée au dictionnaire du développement durable

production des ressources, (comme les poissons, le bois et les céréales), l'assimilation des déchets (comme l'absorption du CO_2, la décomposition des eaux d'égout) et les services de soutien de la vie (protection UV, biodiversité, nettoyage de l'eau, stabilité du climat)."{10}
Commentaire : on préfèrera le terme de capital naturel plutôt que capital écologique.

capital social

"*C'est la capacité d'établir et de faire fonctionner les institutions officielles nécessaires à l'administration du secteur public, du secteur privé et du secteur civil.*" {30}
"*Caractéristiques de l'organisation sociale — telles que réseaux et valeurs, y compris la tolérance, l'inclusion, la réciprocité, la participation et la confiance — qui facilitent la coordination et la coopération débouchant sur des avantages mutuels. Le capital social est inhérent aux relations entre les différents acteurs dans la société.*" {25}
remarque : La seconde définition du PNUD est plus large que la première citée par l'IISD. La notion de capital social s'oppose au capital humain qui est plus individuel, lié par exemple à l'éducation et la formation.

capital social/organisationnel

"*Comprend les établissements et les relations entre établissements et organisations qui contribuent à l'économie et à la société; facteurs qui permettent aux organisations et à la société en général d'être productives sur le plan économique et d'être cohérentes sur le plan social.*" {148}

CERES (Coalition for Environmentally Responsible Economies)

"*C'est un regroupement d'investisseurs, d'administrateurs des pensions gouvernementales, de fondations, de syndicats ouvriers, de groupes d'intérêts environnementaux, religieux et publics qui tous croient que toute activité économique qui veut être universellement durable doit être environnementalement responsable. Fondée au début de 1989, dans le sillage du déversement de pétrole de l'Exxon Valdez, CERES a établi une série de principes grâce auxquels c'est réalisable. Aujourd'hui, les membres de CERES représentent plus de 10 millions de personnes et plus de 150 milliards de dollars en investissement. Voici les principes de CERES : (1) Protection de la biosphère; (2) Utilisation durable des ressources naturelles; (3) Réduction et élimination des déchets; (4) Conservation de l'énergie; (5) Réduction des risques; (6) Sécurité des produits et des services; (7) Restauration de l'environnement; (8) Renseignement du public; (9) Engagement de gestion; (10) Vérifications et rapports; (11) Déni de responsabilité. Les principes de CERES établissent une morale environnementale assortie de critères qui permettent aux investisseurs et à d'autres d'évaluer le rendement environnemental des entreprises. Les entreprises qui appuient ces principes s'engagent à dépasser volontairement les exigences de la loi.*" {31}

certification

"*Qu'est-ce que la certification? La certification consiste à attester qu'un produit est conforme à une référence, qui peut être soit une norme, un agrément ou un règlement particulier. La certification est délivrée par un organisme*".{16}
"*Attestation selon laquelle le système d'assurance de la qualité d'une entreprise est conforme à la norme 9001 de l'ISO." Note : L'ISO précise que le "comité du conseil de l'ISO pour l'évaluation de la conformité" préfère utiliser l'expression "enregistrement" dans le cas des systèmes qualité, plutôt que le terme "certification" qui serait tout aussi correct, différenciant ainsi clairement l'activité d'enregistrement des systèmes de qualité de la certification des produits. Toutefois, en pratique, les termes "enregistrement ISO 9001" et "certification ISO 9001" sont indifféremment utilisés. Il est difficile en effet de rejeter le terme "certification" et ses dérivés (certificat et certifié) puisque la preuve de l'enregistrement se présente sous la forme d'un certificat d'enregistrement.*"{16}

certification (forestière) [certification (forest)]

"*Instrument de marché qui vise à promouvoir l'aménagement forestier durable en fonction de facteurs environnementaux, économiques et sociaux. Il prévoit l'évaluation indépendante de méthodes d'aménagement forestier selon des normes reconnues internationalement (ou nationalement), ainsi que la surveillance de la vente de produits forestiers. Si la forêt est aménagée conformément à un ensemble de normes précises et que ses produits ligneux sont surveillés et expliqués à toutes les étapes de la production, elle peut obtenir une certification reconnue sur le marché.*" {156}

changements climatiques

"*Réchauffement de l'atmosphère terrestre dû à l'augmentation de la concentration de certains gaz absorbant le rayonnement terrestre et retardant ainsi la perte d'énergie vers l'espace.*"{13}
"*On entend par changements climatiques des changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables.*" article 1 {32}
Commentaire : Par changements climatiques, le Groupe de travail I du GIEC entend toute évolution du climat dans le temps, qu'elle soit due à la variabilité naturelle ou aux activités humaines. Cette définition est différente de celle de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, où l'on entend par changements climatiques des changements du climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine, qui modifient la composition de l'atmosphère globale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables. {162}

Charte d'Aalborg

"*La Charte des villes européennes pour la durabilité ou Charte d'Aalborg (Danemark) a été signée le 27 mai 1994. En première partie, la déclaration commune : les villes européennes pour la durabilité, définit la notion et les principes de la durabilité. Ses objectifs sont de préserver le capital naturel, promouvoir la justice sociale, diminuer les besoins de mobilité, éviter la contamination des écosystèmes. La méthode proposée est fondée sur un processus d'innovation et d'équilibre local fondé sur la négociation et la coopération entre tous les acteurs concernés avec accès à l'information, et l'utilisation de méthodes spécifiques : approche écosystémique, intégration des politiques, comptabilité et bilans appuyés sur des indicateurs de viabilité des systèmes urbains. La deuxième partie propose une campagne de mobilisation à l'échelle européenne. La troisième propose pour participer au processus local d'Action 21, d'élaborer des plans locaux en faveur de la durabilité qui doivent notamment :*

- *tenir compte des méthodes de planification et mécanismes financiers existants*
- *identifier les problèmes et les causes en consultant les populations*
- *définir le concept de collectivité durable avec tous les partenaires*
- *classer les actions par ordre de priorité*
- *examiner et évaluer les stratégies alternatives de développement*
- *établir un plan d'action local à moyen et long terme avec des objectifs mesurables*
- *planifier la mise en œuvre du plan, calendrier et précisant la responsabilité de chacun des partenaires*
- *mettre en place des systèmes et des procédures d'évaluation et de compte-rendu sur la mise en œuvre du plan*" {33}

cible environnementale [environmental target]

"*exigence de la performance détaillée, quantifiée si cela est possible, pouvant s'appliquer à l'ensemble ou à une partie de l'organisme, qui résulte des objectifs environnementaux et qui doit être fixée et réalisée pour atteindre ces objectifs*" (ISO 14001:1996){109}

Une version mise à jour de ce glossaire a été intégrée au dictionnaire du développement durable

citoyens, public [citizens, public]
"*Les citoyens sont des "personnes jouissant de droits civiques assortis de devoirs". Le public est un "ensemble indéfini des individus, de la population*".{4}

classification écologique des terres [ecological land classification]
"*Processus permettant de délimiter et de classer des aires écologiques distinctes en fonction de leur géologie, de leur relief, de leurs sols, de leur végétation, de leurs conditions climatiques, de leurs espèces sauvages, de leurs ressources en eau et de leurs facteurs anthropogènes. Cette approche holistique de la classification des terres peut être appliquée de façon différentielle à des écosystèmes propres à certains sites comme à des écosystèmes très vastes. La classification se fait selon les sept niveaux décroissants suivants écozone, écoprovince, écorégion, écodistrict, écosection, écosite et écoélément.*" {156}

cogénération (production combinée) [cogeneration]
"*La cogénération recouvre un ensemble de techniques de production simultanée d'énergie thermique, récupérée sous forme de gaz chauds ou de vapeur et utilisée pour le chauffage, et d'énergie mécanique, cette dernière étant le plus souvent utilisée pour produire de l'électricité par couplage à un alternateur. La valorisation simultanée de la chaleur et de l'énergie mécanique peut permettre d'atteindre des rendements énergétiques très élevés, de l'ordre de 80 %, et même jusqu'à 90 %, largement supérieurs à ceux d'une production séparée de chaleur et d'électricité. La cogénération permet donc de réaliser des économies appréciables d'énergie primaire.*"{34}

cognition
"*Ensemble des grandes fonctions permettant à l'organisme d'interagir avec le milieu (perception, mémoire, intelligence, etc.); psychisme.*"{35}

comité directeur [steering committee]

Commission du développement durable des Nations Unies [United Nations Commission on Sustainable Development]
"*L'article 38.13 de l'Agenda 21 fixe les fonctions de la Commission du développement durable dont l'objectif général est de mesurer les progrès réalisés dans l'application globale d'Action 21 : contrôler le travail d'intégration des objectifs relatifs à l'environnement et au développement dans l'ensemble du système des Nations Unies; examiner les informations communiquées par les gouvernements, (communications périodiques, rapports nationaux), concernant les activités et les problèmes auxquels ils se heurtent, en particulier ceux relatifs aux ressources financières et au transfert de technologie; examiner les progrès; recevoir et analyser les informations fournies par les organisations non gouvernementales compétentes, les milieux scientifiques et le secteur privé; renforcer le dialogue du système des Nations Unies avec les organisations non gouvernementales et le secteur indépendant, ainsi qu'avec d'autres organismes ne relevant pas des Nations Unies; examiner les informations concernant les progrès réalisés dans l'application des conventions relatives à l'environnement, qui pourraient être communiquées par les conférences d'Etats parties; présenter à l'Assemblée générale, par l'intermédiaire du Conseil économique et social, les recommandations qui s'imposent; examiner les résultats de l'examen qu'entreprendra le Secrétaire général, de toutes les recommandations de la Conférence concernant des programmes de renforcement des capacités, des réseaux d'information, des équipes spéciales et autres mécanismes propres à favoriser l'intégration des questions d'environnement et de développement aux niveaux régional et sous-régional.*" {163}

compartimentage institutionnel (cloisonnement de l'action locale, comportement sectoriel) [compartmentalisation (institutional, of local action), sectorial behaviour]
"*Il est aussi reconnu aujourd'hui que le compartimentage institutionnel, qui correspond à une logique d'organisation des administrations orientée vers la production et de gestion, par le biais de procédures s'inscrivant dans des démarches linéaires (voir démarches) n'est pas adapté au développement de stratégies complexes et de mise en œuvre de politiques intégrées. Il conduit dans ces cas à un cloisonnement de l'action locale générant de l'incohérence et de la perte de sens. Le comportement sectoriel des individus conduit dans ce cas à la prise de mesures qui se contrecarrent mutuellement. Ces trois problèmes sont donc un défi pour réformer la gouvernance.*" {4}

complémentarité [supplementarity]
"*Dans le contexte de la CCNUCC, la complémentarité fait référence au choix qu'ont les Parties au Protocole de Kyoto, utilisant les mécanismes de Kyoto tels que l'échange des droits d'émissions, de mettre aussi en place des politiques intérieures adéquates, énergétiques ou autres, afin d'assurer la réalisation à long terme des objectifs de réduction des émissions des GES.*" {70}

complexité
"*Il y a complexité quand sont inséparables les éléments différents constituant un tout (comme l'économique, la politique, le sociologique, le psychologique, l'affectif, le mythologique) et qu'il y a tissu interdépendant, interactif et inter-rétroactif entre l'objet de connaissance et son contexte, les parties et le tout, le tout et les parties, les parties entre elles. La complexité, c'est le lien entre l'unité et la multiplicité.*" {36} p8
"*Résultat de la multiplicité et de l'enchevêtrement des interactions humaines.*" Van Gigch cit in {5}p24
"*Emerge d'une organisation par la variété de ses éléments et par les interactions entre ceux-ci.*" J de Rosnay cit in {5}
"*Caractère fondamental des organisations, provient de l'incapacité de les décrire et de déduire leur comportement à partir de la simple connaissance du comportement de leurs parties.*" J. Mélèse cit in {5}
"*Due à l'imprévisibilité potentielle des comportements du système*". Le Moigne cit in {5}

compliqué (problème)
"*Problèmes fermés, dont on peut connaître les lois causales.*"{37}
Note : Complexe et compliqué sont des concepts différents. Une réalité composée de nombreux éléments dont les comportements peuvent être décrit individuellement et expliquer le comportement global est compliquée.

comportement rationnel [rational behaviour]
"*Le comportement des agents économiques (entreprises, ménages) est supposé rationnel, la rationalité étant ici définie comme une orientation systématique vers l'obtention de la satisfaction la plus élevée des consommateurs (bien-être) et de la maximisation du revenu privé de l'activité pour les producteurs (profit).*"{7}

comprendre
"*Appréhender intellectuellement ensemble, comprehendere : saisir ensemble (texte et son contexte, partie et son tout). La compréhension humaine passe par l'intelligibilité et l'explication.*" {36} p8

comptabilisation du coût complet [full-cost accounting]
"*intégration des coûts internes d'une entité aux coûts externés attribuables à ses activités, produits et services ; affectation de tous les coûts internes engagés par l'entité à ses produits et processus par imputation des charges indirectes, y compris des charges fixes, ainsi que des charges directes et indirectes variables ; méthode comptable qui consiste à capitaliser tous les coûts d'exploration et de mise en valeur de gisements pétrolifères ou gazéifères situés dans une région donnée, sous réserve que les coûts ainsi*

Une version mise à jour de ce glossaire a été Intégrée au dictionnaire du développement durable

capitalisés puissent être récupérés par amortissement sur les produits futurs."{38}
"*Une méthode permettant de tenir compte de l'ensemble des coûts et des avantages associés aux valeurs environnementales, économiques et sociales dans la prise de décision*."{39}

comptabilisation du développement durable

"*un cadre de suivi de l'information qui intègre les coûts et les avantages internes (privés) et externés (sociétaux) et appuie les évaluations des conséquences à court et à long terme des activités et des projets des points de vue environnemental, social et économique*."{38}

comptabilité environnementale (comptabilité de l'environnement) [green accounting, accounting for the environment, green accountancy]

"*Système d'information efficient sur la raréfaction des éléments naturels liée à l'activité de l'entreprise, servant à restreindre cette raréfaction et à informer les tiers*."{16}
"*Système d'information efficient sur le degré de raréfaction des éléments naturels lié à l'activité de l'entreprise, utilisable pour réduire cette raréfaction et pour informer les tiers... L'objectif est double : d'une part, évaluer les coûts engagés par une entreprise pour protéger l'environnement, d'autre part, estimer les coûts de dégradation de l'environnement par celle-ci*." Bernard Christophe cit in {184}
"*détermination, mesure et affectation des coûts environnementaux internes, externés ou les deux, en vue de fournir de l'information aux utilisateurs internes et externes*."{38}
"*Partie du système d'information de l'entreprise qui permet l'identification, la collecte, la classification, le traitement et l'analyse de données en matière de gestion des coûts et des risques environnementaux*".{40}

comptabilité verte [green financial statements]

"*Prise en compte systématique, aussi bien dans les comptes annuels que dans le rapport de gestion ou dans l'éco-bilan, des faits liés à la protection et à la remise en état de l'environnement. Il signale que les anglo-saxons parlent de "green financial statements" et retiennent une alternative : l'approche "douce ("mild green approach") qui entraîne la comptabilisation de provisions au passif et une information en annexe, ou l'approche "dure" ("dark green approach") qui entraîne la comptabilisation de l'effet de toute activité d'une entreprise sur le système écologique de la planète*." Alain Mikol cit in {184}

conclusion d'audit

"*Jugement ou avis professionnel porté ou exprimé par un auditeur sur l'objet audité, et qui se base uniquement sur le raisonnement que l'auditeur a appliqué au constat d'audit*."{21}

conditions in situ [in-situ conditions]

Selon la Convention pour la Diversité Biologique : "*conditions caractérisées par l'existence de ressources génétiques au sein d'écosystèmes et d'habitats naturels et, dans le cas des espèces domestiquées et cultivées, dans le milieu où se sont développés leurs caractères distinctifs*."{149}

Conférence des Nations-Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED), synonyme : Sommet de la Terre [United Nations Conference on Environment and Development (UNCED) ; Earth Summit]

L'Assemblée générale des Nations Unies du 22 décembre 1989, avait demandé la convocation d'une réunion mondiale pour élaborer des stratégies visant à *"encourager le développement durable et écologiquement rationnel dans tous les pays*". Cette réunion, la CNUED, appelée aussi Sommet de la Planète Terre, qui s'est tenue du 3 au 14 juin 1992 à Rio de Janeiro, a permis l'élaboration de plusieurs textes dont la Déclaration de Rio, un texte énonçant 27 principes, le programme Action 21 ou Agenda 21, une déclaration de principe relative aux forêts. Deux conventions élaborées précédemment ont été signées à Rio : la Convention cadre sur le Changement Climatique et la Convention sur la Biodiversité. En s'appuyant sur les travaux de la Commission Brundtland publiés cinq ans auparavant, cette conférence s'appuie sur le concept de développement durable pour prôner un développement solidaire respectueux de l'environnement et préservant les ressources pour les générations futures.

Conférence des parties/Réunion des parties (CDP/RDP) [Conference of Parties/Meeting of Parties (COP/MOP)]

La réunion des parties qualifie notamment les réunions pour une convention ou un protocole non encore ratifié. La Conférence des parties de la Convention climat agit comme Réunion des Parties au Protocole de Kyoto. Elle prend les décisions en vue de sa mise en œuvre notamment dans le cadre de l'Article 13 du Protocole avant son entrée en vigueur (voir ratification).
"*Il existe une Conférence des parties pour les grandes conventions internationales suite au Sommet de la Terre à Rio en 1992. ... une fois le traité ratifié, les parties se réunissent à intervalles réguliers -généralement entre un et trois ans- dans des Conférences des parties afin d'échanger de l'information, de débattre de la mise en œuvre et du respect de certains aspects de l'accord, et des moyens de le renforcer, et, enfin, de conduire les affaires administratives touchant le secrétariat du traité ou l'organisation créée pour superviser son exécution*." {164}
La Convention Climat définit le rôle de sa Conférence des parties dans son article 7 : organe suprême de la Convention, réunie annuellement, elle a pour missions essentielles de veiller à l'application de la Convention et de développer des amendements et/ou des protocoles par rapport à la Convention. La présence de groupes d'observateurs sensibilisés aux questions industrielles ou environnementales est autorisée. La Conférence des parties constitue ainsi à la fois un organe institutionnel et un forum de discussions et de négociation.
La CDP de la Convention Climat s'est réunie cinq fois :

- CDP1 à Berlin du 28 mars au 7 avril 1995 un an après l'entrée en vigueur de la Convention Climat. Sous le vocable du "mandat de Berlin" la conférence décide de renforcer après l'an 2000 les engagements des parties listés à l'Annexe 1 (pays développés incluant la Russie et excluant la Chine).
- CDP2 à Genève 8 au 19 juillet 1996, prend connaissance du second rapport du GIEC et le considère comme l'évaluation scientifique la plus étendue et sur laquelle elle mesure son action, notamment du fait que les observations permettraient de discerner l'influence humaine sur le climat.
- CDP3 à Kyoto en décembre 1997, fixe la possibilité de mettre en œuvre des permis négociés et crée des mécanismes spécifiques comme le mécanisme pour un développement propre.
- CDP4 à Buenos Aires en novembre 1998 s'applique à fixer les conditions de mise en œuvre de l'Accord de Kyoto.
- CDP5 à Bonn en oct./nov. 1999 poursuit les négociations sur la mise en œuvre du Protocole de Kyoto.
- CDP6 à la Haye aux Pays Bas du 13 au 24 Novembre 2000 préparée par la réunion des Organes subsidiaires à Lyon en septembre 2000. L'échec de la négociation a conduit à suspendre les travaux jusqu'à la CDP6 bis.

Conférence mondiale sur le développement durable des petits Etats insulaires en développement (Déclaration de la Barbade) [Global Conference on the Sustainable Development of Small Island Developing States ; declaration of Barbados]

Cette conférence, qui s'est déroulée à Bridgetown Barbade du 26 avril au 6 mai 1994, vise à transformer Action 21 en politiques, actions et mesures spécifiques à prendre aux niveaux national, régional et international pour permettre aux Petits États Insulaires en Développement [SIDS] de réaliser un développement durable. La déclaration de la Barbade prend acte des conditions particulières

Une version mise à jour de ce glossaire a été intégrée au dictionnaire du développement durable

Publications AFNOR

Les outils de votre performance professionnelle.

Nos publications, toujours à la pointe de l'actualité, abordent tous les grands thèmes de l'économie et les préoccupations de ses acteurs : agroalimentaire, bâtiment, collectivités locales, environnement, hygiène et sécurité du travail...

De l'information contenue dans les «Recueils de normes» et «Dictionnaires», à la documentation présentée dans les «Classeurs avec mises à jour régulières», en passant par les «Ouvrages» d'auteurs spécialistes et nos collections de poche «A savoir» et «100 questions», les publications AFNOR n'ont qu'un seul objectif :

vous donner la bonne information au bon moment.

Courrier

AFNOR - Service ADV
11, avenue Francis de Pressensé
93571 Saint-Denis La Plaine Cedex

Fax

01 49 17 90 30

Site Internet Afnor

www.boutique-editions.afnor.fr

Norm'Info

01 41 62 76 44

Réf. : 348 69 33
ISBN : 2-12-486933-7
296 pages, 2004

45,00 € HT
47,47 € TTC

Dictionnaire du développement durable

ARMINES Association pour la Recherche et le Développement des Méthodes et Processus Industriels
C. Brodhag, F. Breuil, N. Gondran et F. Ossama

- Une nomenclature de plus de 1 100 termes et abréviations, et plus de 1 000 définitions.
- Le vocabulaire du développement durable issu de sources officielles françaises, étrangères et internationales : guide SD 21000, travaux de la Commission Brundtland, du Sommet de la Terre, Convention cadre sur les changements climatiques, Convention sur la biodiversité, travaux du Programme des Nations unies pour l'environnement, du Conseil fédéral du développement durable, etc.
- L'expertise d'acteurs du développement durable, en particulier de Christian Brodhag, membre de la délégation française présente au Sommet de la Terre en 2002, et de Florent Breuil, ingénieur et expert Environnement.
- Le vocabulaire fondamental du développement durable, ainsi que les notions issues des plus récentes découvertes environnementales, scientifiques et économiques.
- Les équivalents anglais pour chaque terme.
- Un index des mots anglais pour accéder à leurs équivalents français.
- Une sélection de sites internet pour accéder aux informations officielles.

Développement durable

Vers une nouvelle gouvernance des entreprises

Sommaire :

- Genèse et avenir du SD 21000
- Les référentiels de management : cartographie
- SD 21000 «Développement durable - Responsabilité sociétale des entreprises - Guide pour la prise en compte des enjeux du développement durable dans la stratégie et le management de l'entreprise» (en version française et anglaise)
- Bibliographie normative internationale

Réf. : 321 34 11
ISBN : 2-12-213411-9
152 pages, 2003

82,75 € HT
87,30 € TTC

AFNOR EDITIONS

11, avenue Francis de Pressensé
93571 Saint-Denis La Plaine Cedex

AFNOR - Atelier PAO - janvier 2004 - MEC - D053

Tarif valable jusqu'au 30/06/2004 - TVA 5,5% - Frais de port 6,50 € TTC